

## INFORMATIONS DESTINEES AUX UTILISATEURS 29.3.2007

### Remarques d'ordre général

Le PartnerWeb de SSE est une plate-forme Internet protégée d'un mot de passe; il est réservé aux entreprises affiliées à la SSE, aux membres des organes, des groupes de travail et des commissions de la SSE. Selon le type de partenaire, il propose les prestations suivantes:

- archivage et possibilité de télécharger des documents
- agenda électronique
- tableau d'affichage avec brèves informations sur manifestations actuelles, prises de position, enquêtes, etc.
- enquêtes conjoncturelles de la SSE (trimestrielles)
- enquête de la SSE sur les salaires (annuelle)

Le concept PartnerWEB de la SSE a été conçu en collaboration avec le Partnerweb en service de la Caisse de compensation (CPE) de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE). Les entreprises-membres déjà enregistrées à ce partnerweb le sont automatiquement pour le partnerweb de la SSE. Vous pouvez utiliser les mêmes données pour accéder aux deux partnerweb (SSE et CP), soit e-mail, mot de passe et éventuellement numéro de partenaire.

Les entreprises-membres peuvent choisir entre les prestations Internet de la SSE et de la CP. Selon le mode d'accès sur le web, c'est l'offre de la SSE ou de sa caisse de compensation qui apparaît à l'écran.

- enquêtes de la SSE sous: [www.sse-sbv-ssic.ch](http://www.sse-sbv-ssic.ch)
  - prestations de la CP-SSE sous: [www.ahvbaumeister.ch](http://www.ahvbaumeister.ch)
- } bouton 

### Système exigé

Pour utiliser le partnerweb, assurez-vous que vous remplissez les conditions suivantes:

- PC (avec Microsoft Windows)
- liaison Internet
- système de Microsoft Internet Explorer dès la version 6.0 (autres browsers non encore prise en considération)

### Sécurité et protection des données

- L'accès au PartnerWEB est protégé par un mot de passe.
- Les données sont codées pendant leur transmission selon les derniers standards de la technique.
- La SSE observe les dispositions relatives à la protection des données, de sorte qu'aucune donnée n'est transmise à des tiers. De plus, il n'y a pas de transfert de données entre la Caisse de compensation de la SSE et la SSE elle-même.

## Généralités sur le mode d'emploi

**Titre du formulaire**

Transmettre Lien 1 Lien 2 ?

Enquête trimestrielle – Nombre de travailleurs

\* Contremaîtres 15

\* Chefs d'équipe 23

Indiquez ici les chefs d'équipe occupés au jour de référence.

**Aide utilisateur**

**Commandes**

**Aide pour les outils**  
 Passez avec la souris sur une désignation de champ, de colonne ou une commande et attendez qu'une suggestion d'utilisation soit affichée à l'écran.

**Remplir obligatoirement les champs** avec astérisque \*.

## Enregistrement en trois étapes

**Attention:** si vous vous êtes déjà enregistré auprès du partnerweb de la CP, vous n'avez pas besoin de vous annoncer une nouvelle fois.

Pour accéder la première fois au partnerweb de la SSE, les entreprises-membres doivent posséder un **numéro de partenaire** que le siège central de la SSE leur communiquera.

Si vous accédez la première fois au partnerweb de la SSE, veuillez procéder selon les trois étapes suivantes:

- 1** [www.sse-sbv-ssic.ch](http://www.sse-sbv-ssic.ch) (**PartnerWEB**)

Cliquez sur le bouton „**PartnerWEB**“ et puis sur „Enregistrer“.
- 2**

**Enregistrement**

Numéro de partenaire 123456.876543

Adresse e-mail gerard.durand@maison.ch

Cette étape vous permet de nous dire qui vous êtes. Le numéro de partenaire vous est communiqué par écrit (voir notre courrier „Invitation au PartnerWeb“).

Message de confirmation de notre part envoyé à votre adresse e-mail. Le message contient également le **code d'activation**.

Un courrier électronique de confirmation vous est envoyé dans les quelques minutes qui suivent. Cette opération permet de nous assurer que vous êtes le partenaire légitime.
- 3**

**Activer le compte partenaire**

Code d'activation 868I5CKS

Mot de passe

Mot de passe (confirmation)

Saisissez ensuite votre code d'activation et votre mot de passe (à deux reprises).

Maintenant, vous pouvez accéder au **PartnerWEB**

## Annonce/login

Accéder au PartnerWeb	
* Adresse e-mail	<input type="text" value="fritz.muster@firma.ch"/>
* Mot de passe	<input type="password" value="*****"/>
Numéro de partenaire	<input type="text" value="123456.876543"/>

Une fois après vous être enregistré au PartnerWEB de la SSE, il suffit de vous annoncer/login. Pour ce faire, introduisez votre e-mail et votre mot de passe chaque fois que vous accédez au système.

Les fiduciaires, les chefs de personnel, etc. conseillant plusieurs mandants, succursales (c.-à-d. plusieurs membres de la SSE) *doivent* introduire ici en plus le numéro de partenaire du mandant correspondant.

## Demander le mot de passe, modifier le mot de passe et l'adresse e-mail

Avez-vous oublié votre mot de passe? Cliquez sur la zone login «Modifier le mot de passe», indiquez ensuite votre adresse e-mail et confirmez avec «OK». Votre mot de passe sera ensuite envoyé à l'adresse e-mail où vous vous êtes enregistré.

Au cas où vous avez (aussi) oublié votre adresse e-mail, téléphonez à la SSE.

Vous avez en tout temps la possibilité de changer votre mot de passe et votre adresse e-mail dans le partnerWEB de la SSE.

## Enquête trimestrielle - formulaire A: travailleurs

*Attention: avant de remplir le formulaire, cliquez sur le bouton «Editer».*

En sélectionnant ce point du menu, vous pouvez transmettre à la SSE par voie électronique le nombre des travailleurs selon formulaire A. Après avoir introduit les valeurs, confirmez vos saisies avec «Transmettre». Vous pouvez visualiser vos données jusqu'à l'expiration du délai d'envoi des formulaires et les modifier en cas de besoin.

## Enquête trimestrielle - formulaires B et C: situation des commandes

*Attention: avant de remplir le formulaire, cliquez sur le bouton «Editer».*

En sélectionnant ce point du menu, vous pouvez transmettre à la SSE par voie électronique les données sur l'activité de construction, l'entrée des commandes, les réserves de travail (= carnet de commandes) et sur les projets de construction selon formulaires B et C. Vous pouvez visualiser vos données jusqu'à l'expiration du délai d'envoi des formulaires et les modifier en cas de besoin.

Introduisez uniquement les données relatives à l'entrée des commandes, à l'activité de construction et aux projets de construction. L' "ancien état des commandes" est repris automatiquement du trimestre précédent. Le "nouvel état des commandes" et les totaux sont calculés automatiquement. Si aucune donnée de l' "ancien état des commandes" n'est mémorisée dans le système, introduisez ces valeurs vous-mêmes.

Le formulaire C «Situation de commandes à l'étranger» est activé une fois que vous avez répondu dans le formulaire B «Situation des commandes à l'étranger» Oui à la question "Avez-vous des commandes à l'étranger?".

## Contrôle des données

En se basant sur des valeurs empiriques, vos données sont contrôlées quant à leur exactitude théorique (afin d'éviter des erreurs de frappe). Au cas où les données introduites diffèrent fortement des valeurs antérieures, une annonce est affichée à l'écran. Cet "avertissement" fait uniquement office d'information. Si, malgré tout, vous transmettez ces données, celles-ci seront reprises dans le système et intégrées dans les résultats.

Si vous souhaitez quitter le questionnaire en cours de traitement, cliquez «transmettre» ou «interrompre». Ceci vous évitera de perdre des données.

## Téléchargement de publications de la SSE

Dans le menu «Publications de la SSE», vous pouvez télécharger les publications d'actualité destinées en exclusivité aux membres. La plupart des fichiers existent sous forme de document PDF. Pour visualiser ces documents, assurez-vous de disposer de l'Adobe Acrobat Reader (téléchargeable gratuitement à l'adresse [www.adobe.com](http://www.adobe.com)).

## Support

Nous sommes en tout temps à votre disposition pour résoudre vos problèmes

E-mail: [sbv-partnerweb@baumeister.ch](mailto:sbv-partnerweb@baumeister.ch)  
Téléphone: 044 258 82 61 (dépt Politique + Communication, SSE Zurich)

Partnerweb de la SSE (enquêtes): [www.sse-sbv-ssic.ch](http://www.sse-sbv-ssic.ch)  
Partnerweb de la CP des entrepreneurs: [www.ahvbaumeister.ch](http://www.ahvbaumeister.ch)